



Communiqué

Observatoire de la mobilité, 9^e édition

Vers une mobilité durable en ville

La Ville publie chaque année les principaux indicateurs liés aux déplacements en milieu urbain et à l'utilisation de l'espace public à Lausanne dans son Observatoire de la mobilité. Cet outil permet également de suivre la réalisation des objectifs fixés par la Municipalité dans le cadre du Plan climat. La 9^e édition se distingue par un design entièrement renouvelé et l'Observatoire est désormais structuré par chapitres en fonction des différents types de mobilité.

La mobilité fait partie du quotidien des Lausannoises et Lausannois. Elle joue également un rôle crucial dans l'atteinte des objectifs du Plan climat. Comprendre les opportunités et les défis liés à la mobilité et aux espaces publics est essentiel pour orienter les actions de la Municipalité. Ainsi, les données recueillies dans l'Observatoire de la mobilité permettent de faire un bilan des progrès réalisés et des défis restant à relever.

Des zones modérées pour améliorer la sécurité et la santé

En cas de collision avec un véhicule à 30 km/h les chances de survie d'une piétonne ou d'un piéton sont de plus de 90%. À Lausanne, les zones modérées représentent désormais 51% des rues en zone urbaine. La nuit, ce chiffre passe à 82%. En 2023, 7,75 km de zones modérées ont été aménagées sur tout le territoire. « La modération des vitesses est essentielle non seulement pour maintenir des espaces de vie plus conviviaux et sécuritaires, mais également pour préserver la santé de la population, grâce à une réduction du bruit du trafic routier. C'est pourquoi cette thématique est au cœur de notre action politique », souligne Florence Germond, conseillère municipale en charge des finances et de la mobilité.

La marche, le mode de déplacement le plus courant parmi la population

Les initiatives piétonnes sont particulièrement importantes puisque la part modale de la marche est de 43.3%. Dans cette optique, la piétonnisation de la place des Pionnières l'année dernière offre un espace convivial et végétalisé. Six nouveaux itinéraires « Cœur de Ville à 15' » ont été inaugurés et plus de 170 bancs ont été installés dans l'espace public. 67 mesures de sécurisation des passages piétons ont été mises en place et cinq trottoirs continus ont été créés dans le cadre des aménagements des zones 30.

Le vélo en plein essor

Sur les cinq points de comptage en ville, le trafic cycliste atteint 7'820 passages par jour. À Lausanne, les cyclistes bénéficient de 126,1 km d'aménagements et de liaisons pour les vélos et peuvent profiter de 6'488 places de stationnement. En 2023, le projet Vélobox a enrichi cette offre avec la création de 50 nouvelles places de stationnement sécurisé.



Un record de fréquentation pour les transports en commun

Avec 125,95 millions de voyageurs et voyageuses en 2023, les transports en commun ont battu un record de fréquentation, dépassant même les chiffres d'avant la pandémie. De nombreuses lignes ont vu leur fréquentation augmenter significativement, notamment la ligne 42 (Sallaz - Foyer) qui a atteint un record pour une ligne de minibus.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Florence Germond, conseillère municipale, Direction Finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00

Lausanne, le 3 juillet 2024